Numéro	**CFVU/2025-06-17/03**
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	**22/07/2025**
Date de mise en ligne sur intranet (externe)	**23/07/2025**
Date de transmission au Recteur	**23/07/2025**

Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

-

Délibération du 17 juin 2025 portant avis relatif à la création du master 2 mention « monnaie, banque, finance, assurance » parcours « stratégies d'assurance, finance et risque » (SAFIR) de l'école d'économie de la Sorbonne

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2 et L.712-6 et L. 712-6-1 ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 23 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 46 ;
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu l'avis du conseil de gestion de l'école d'économie de la Sorbonne en date du 21 février 2025.

Après avoir délibéré,

ÉMET UN AVIS FAVORABLE relatif à la création du master 2 mention « monnaie, banque, finance, assurance » parcours « stratégies d'assurance, finance et risques » (SAFIR) de l'école d'économie de la Sorbonne, dont la maquette ainsi que le règlement des études sont ci-après annexés.

Délibération CFVU/2025-06-17/03	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	37
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	19
Nombre de contre	3
Nombre d'abstentions	15

Paris, le 2 juillet 2025

La Présidente de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Adopté en CFVU du 17 juin 2025
Adopté au CA du 26 juin 2025

DEG/Monnaie, banque, finance, assurance/M2/Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFIR)/FA/Apprentissage/EES/VET:MPB50S-125

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume horaire encadré CM	TD	Evaluation Coef.	ECTS	Session 1 – Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Session 1 – Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Session 2 – Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre	Session unique – Evaluation continue (EC) OUI ou NON	Session unique – Evaluation terminale dans la période des examens OUI ou NON	Mutualisation – Mutualisé car présentes dans plusieurs maquettes (>NON / > OUI-A même mention / > OUI-B même composante / > OUI-C transversale à plusieurs composantes)	Mutualisation – Liste des VET ou parcours partageant cet élément pédagogique	Nb de groupes (si mutualisation) – Total Nb de groupes (1) CM	TD	Code VET porteuse (pour OSE) (Si création, indiquer la mention + parcours)	Nb de groupes (sans de mutualisation) – Nb de groupes imputables à la formation (2) – Sur budget central CM	TD	Sur ressources propres CM	TD	Nb de groupes imputables à une autre formation ou composante UP1PS CM	TD	Nb de groupes imputables à un partenaire ou un tiers hors UP1PS CM	TD	Charge d'enseignement – Charge d'enseignement imputable à la formation (HETD) – Sur budget central	Sur ressources propres	Charge d'enseignement imputable à une autre formation ou composante de Paris 1 (HETD)	Charge d'enseignement imputable à un partenaire ou un tiers hors Paris 1 (HETD)	Section CNU
Semestre 1																													
UE 1 : bases techniques		création			10	10																							
Cours obligatoire	*Bases techniques - Assurances de personnes*	création	42	0	5	5				Oui	Oui		création	0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	63	0	0	
Cours obligatoire	*Bases techniques - Assurances de dommages & de responsabilité*	création	42	0	5	5				Oui	Oui			0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	63	0	0	
UE 2 : économie de l'assurance		création			8	8				Oui	Oui																		
Cours obligatoire	*Macro & méso pour l'assurance*	création	28	0	4	4								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	42	0	0	
Cours obligatoire	*Micro & méso de l'assurance*	création	28	0	4	4								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	42	0	0	
UE 3 : bloc quantitatif		création			10	10				Oui	Oui																		
Cours obligatoire	*Comptabilité et évaluation d'actifs*	création	35	0	5	5								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	52,5	0	0	
Cours obligatoire	*Actuariat et réassurance*	création	35	0	5	5								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	52,5	0	0	
Total			**210**	**0**	28	28								**0**	**0**										**0**	**315**	**0**	**0**	
Volume horaire étudiant			**210**																						**315**		**0**		
Semestre 2																													
UE 1 : bloc réglementation		création			7	7				Oui	Oui																		
Cours obligatoire	*Architecture réglementaire, droit européen des assurances*	création	21	0	2	2								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	31,5	0	0	
Cours obligatoire	*Droit national : droit du contrat, droit des risques*	création	28	0	3	3								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	42	0	0	
Cours obligatoire	*Contrôle interne, gestion des risques*	création	21	0	2	2								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	31,5	0	0	
UE 2 : bloc stratégie		création			7	7				Oui	Oui																		
Cours obligatoire	*Distribution*	création	21	0	2	2								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	31,5	0	0	
Cours obligatoire	*Modèles économiques*	création	28	0	3	3								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	42	0	0	
Cours obligatoire	*RSE*	création	21	0	2	2								0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	31,5	0	0	
UE 3 : ateliers & professionnalisation		création			6	6				Oui	Non																		
Cours obligatoire	*Jeux de rôle - simulation d'entreprise, pratique de la vente.*	création	16	0	1	1				Oui	Non			0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	24	0	0	
Cours obligatoire	*atelier pro : retours d'expérience*	création	6	0	1	1				Oui	Non								1							9			
Atelier au choix	*un parmi*	création	35	0	4	4				Oui	Non								1							52,5			
(seul choix ouvert en 2025-2026 >)	*risques émergents*	création																											
(peut-être, ultérieurement)	*conception de produits*	création																											
(peut-être, ultérieurement)	apprentissage automatique pour l'assurance	création												0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
UE 4 : mémoire		création			12	12																							
Cours obligatoire	*mémoire*	création	6	0	12	12				Non	Oui			0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	9	0	0	
Total			**203**	**0**	32	32								**0**	**0**										**0**	**304,5**	**0**	**0**	
Volume horaire étudiant			**203**																						**304,5**		**0**		
Total annuel			**413**	**0**	60	60								**0**	**0**										**0**	**619,5**	**0**	**0**	
Volume horaire annuel étudiant			**413**																						**619,5**		**0**		
			0	**0**																									

Adopté en CFVU du 17 juin 2025
Adopté au CA du 26 juin 2025

PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION DU MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

Mention du master : MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Tableau structuration de la mention

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage ou contrat de professionalisation	Accès Mon Master au parcours M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou pré-requis
Monnaie-Banque-Finance-Assurance	M1B408	M1									x	
Banque - Finance	MPB50C	M2	x									Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Financial Technology Data	MIB50A	M2	x		x					x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Financial economics	MRB50A	M2	x		x							Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2	x							x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)		M2	x							x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2	x							x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance

Clauses particulières pour chaque parcours :

1. Rubrique libre

Tableau, clauses spécifiques 1

Parcours			Langue		Examens		Stage	Notation	
Intitulé du parcours/étape			Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
Monnaie-Banque-Finance-Assurance	M1B408	M1		Durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Optionnel			
Banque - Finance	MPB50C	M2		En cours de semestre	Session unique	Obligatoire			
Financial Technology Data	MIB50A	M2	Anglais	En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			
Financial economics	MRB50A	M2	Anglais	En cours de semestre	Session unique	Optionnel	1 mois		
Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2		En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)	création	M2		En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			
Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2		En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			

Tableau 2, clauses spécifiques de validation

Parcours			Validation				
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Note minimale (matières notées)	Validation obligatoire (matières non notées)	Note minimale (U.E. notées)	Validation obligatoire (U.E. non notées)	Note minimale (regroupement U.E.)
Monnaie-Banque-Finance-Assurance	M1B408	M1	x				
Banque - Finance	MPB50C	M2	x				
Financial Technology Data	MIB50A	M2	x				
Financial economics	MRB50A	M2	x				
Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2	x				
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)	création	M2	x				
Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2	x				

Clauses spécifiques de validation

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Note minimale (matières notées)		Validation obligatoire (matières non notées)	Note minimale (U.E. notées)		Validation obligatoire (U.E. non notées)	Note minimale (regroupement d'U.E.)	
			Matière(s) concernée(s)	Note minimale requise	Matière(s) concernée(s)	Nom des UE	Note minimale requise	Nom des UE	Intitulé du bloc	Note minimale requise
Master 2 Professionnel Banque - Finance	MPB50C	M2	mémoire stage/méthodologie	10/20						
Master 2 Professionnel Financial Technology Data	MIB50A	M2	Master Thesis	10/20						
Master 2 Recherche Financial economics	MRB50A	M2	Master Thesis	10/20						
Master 2 Professionnel Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2	Mémoire de fin d'études	10/20						
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)	création	M2	Mémoire de fin d'études	10/20						
Master 2 Professionnel Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2	Mémoire de fin d'études	10/20						